

**AVIS PUBLIC**  
2015-006

**Séance extraordinaire du conseil municipal**

***Suivant les dispositions de l'article 148.0.1 du Code municipal du Québec (RLRQ, c. C-27.1), avis vous est donné de ce qui suit :***

Il y aura séance extraordinaire du conseil municipal, à la salle du conseil située au 2 rue de l'École, le mardi 21 avril 2015, à compter de 19h.

L'ordre du jour préliminaire pour cette séance est le suivant:

1. Vérification des présences, du quorum et ouverture de la séance
2. Validation de l'avis de convocation
3. Demande d'entente concernant les taxes dues - Famille Secours
4. Répartition des dossiers et responsabilités des membres du conseil municipal
5. Autorisation demande d'aide financière
6. Mandat de plans et devis rue des Sports - Avenant
7. Période de question
8. Fermeture de la séance

DONNÉ à Chute-aux-Outardes ce 21<sup>e</sup> jour d'avril 2015.

Le directeur général et  
secrétaire-trésorier

Rick Tanguay

## **Certificat de publication**

Je Rick Tanguay, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité de Chute-aux-Outardes, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public, à l'Hôtel de Ville et au bureau de poste de Chute-aux-Outardes en date du 21 avril 2015.

DONNÉ à Chute-aux-Outardes ce 21<sup>e</sup> jour d'avril 2015.

Le directeur général et  
secrétaire-trésorier

Rick Tanguay